

19 Juin 1935

Doit-on réformer le Baccalauréat libanais ?

Il y a un problème du Baccalauréat libanais.

Chaque année à la même époque, les mêmes protestations, les mêmes plaintes, les mêmes griefs se reproduisent. S'il faut en croire les candidats, c'est au Baccalauréat libanais que l'on trouve le taux le plus élevé au monde de favoritisme et « d'injustices ».

Qu'y a-t-il de vrai dans ces récriminations annuelles ? Y a-t-il surtout un fait qui permette de les prendre en considération ?

Il y a ceci : le jury d'examen c'est composé de professeurs des établissements scolaires de la ville. Ces professeurs sont des hommes : il est donc humain, sinon admis, qu'ils favorisent leurs élèves ou, si l'on préfère, qu'ils les aident, qu'ils les soutiennent.

A l'écrit, chaque membre du jury se trouve en présence d'une dizaine de copies – tout au plus – de candidats qui ont été ses élèves et dont il lui est facile de reconnaître l'écriture pour l'excellente raison qu'il n'existe pas deux écritures absolument semblables.

A l'oral, il lui est plus facile encore de reconnaître ses élèves, les candidats n'ayant guère l'habitude de se déguiser pour se présenter devant le jury.

Les membres d'un jury marquent chacun, après chaque épreuve, la note que leur semble mériter le candidat. Il est naturel que ces notes diffèrent. Jusqu'à 5 points, par exemple, pour être large. Mais que penser d'appréciations qui peuvent différer entre elles de 7, 8, 9 et 10 points, comme cela est déjà arrivé ? Si l'on ne veut pas, dans pareils cas, conclure à la mauvaise foi d'un des examinateurs, il faut bien reconnaître cependant, chez l'un ou chez l'autre (sinon chez les deux) une certaine dose de sévérité ou d'indulgence, sévérité, et indulgence dont un examen sérieux doit aussi bien pouvoir se passer.

Il n'y a donc pas, dans le Baccalauréat libanais tel qu'il est conçu, de tares profondes. Mais il y a certainement un ensemble de petits défauts d'application qui font que cette épreuve universitaire fonctionne beaucoup plus mal qu'on ne devait pouvoir s'y-attendre et qui expliquent la désaffection qu'éprouvent à son égard la majorité des élèves pour lesquels elle a été créée.

La meilleure solution proposée jusqu'ici semble bien être une réforme du jury qui consisterait à remplacer le jury local par un jury venant sinon de l'étranger, du moins de villes différents de celles où il doit siéger. Un échange de jurys entre villes libanaises et syriennes ne pourrait certainement donner que d'excellents résultats.

Quels arguments peut-on élever contre cette réforme ? La dépense ? Elle serait relativement minime.

Elle serait insensible surtout si l'on pense, comme c'est le cas, qu'il s'agit de défendre le prestige d'une des rares institutions nationales qui nous restent.